



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles
Tel 02 554 43 16

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission SSGPI-RIO/2013/1783

Date d'émission 01-10-2013

Degré de classification PUBLIC

Destinataires A tous les services du personnel des zones de police locale

OBJET Transmission électronique des pièces justificatives - Eclaircissements

Référence(s) Loi organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI),
M.B. 05-01-1999

1. Ratione personae

Toutes les zones de police de la police locale.

2. Ratione materiae

Moyennant cette note, nous voudrions fournir quelques éclaircissements concernant la note ssgpi-1783-13 du 23-09-2013, intitulée "Transmission électronique des pièces justificatives".

L'objectif de cette note est de promouvoir la digitalisation et l'envoi électronique des pièces justificatives et documents au SSGPI.

Les moyens sont multiples :

- * via courriel (adresse @ssgpi.be)
- * via l'application sécurisée VERA (nouvelle fonctionnalité de téléchargement des documents)
- * via e-formulaires (ex: 021)

Timing :

Dès le 01/10/2013, le SSGPI souhaite entamer une phase de transition vers les dossiers électroniques. A partir du 01/04/2014, le SSGPI souhaite que l'ensemble des documents dont il est le destinataire soient scannés et transmis de manière électronique.

Nous vous remercions de votre collaboration active.

Pour d'amples informations vous pouvez toujours prendre contact directement avec le satellite compétent du SSGPI sur le numéro 02/554 43 16 (pour la police locale).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Robert ELSEN
Directeur-Chef de service f.f.